

COMMUNIQUER AVEC UN ENFANT PRÉSENTANT UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

[MICETSA22-C]

Durée de la formation

14 heures (2 jours)

Tarif

Sur devis

Lieu de formation

À définir

Horaires

09h00 / 12h30

13h30 / 17h00

Prérequis

Agrément d'assistant maternel et attestation de formation initiale d'assistant maternel

Public concerné

Assistant(e)s maternel(le)s et Salarié du Particulier Employeur

Nombre de stagiaire

12 stagiaires maximum

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active", avec alternance de cours théoriques et pratiques, échanges et études de situations vécues par les participants.

Modalité d'évaluation

Étude de situation professionnelle numérique

Formalisation de la formation

- 1 certificat d'intervention en autisme
- 1 attestation de fin de formation validant les compétences acquises
- 1 passeport de formation pour les assistants maternels

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap

Maryse DIALLO - 04.94.60.38.85

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

Intervenant

A définir

Renseignements et inscription

Maryse DIALLO

04.94.60.38.85

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

OBJECTIFS

- Mieux comprendre les particularités de l'enfant sur le plan de la communication et des interactions sociales pour faciliter les échanges avec soi et avec les autres.

SAVOIRS

- Les troubles du langage et les difficultés de communication.
- Les stratégies, attitudes et postures favorisant la communication.
- Les moyens de communication alternatifs à la parole et les principes de base des méthodes recommandées par l'ANESM et la HAS.
- Les particularités de la compréhension sociale chez un enfant avec un TSA et leur impact sur sa relation aux autres.
- Les stratégies pour développer le jeu et la socialisation.

SAVOIR-FAIRE

- ❖ Analyser les facteurs personnels et environnementaux freinant ou favorisant la communication de l'enfant.
- ❖ Mettre en place un moyen de communication adapté, ou utiliser celui mis en place par les parents et les professionnels.
- ❖ Adopter une posture et une communication verbale, non verbale ou paraverbale adaptées à la situation, aux potentialités et aux besoins de l'enfant.
- ❖ S'appuyer sur les centres d'intérêt de l'enfant pour communiquer avec lui.
- ❖ Mettre en place des actions favorisant l'instauration d'un climat de confiance et d'un environnement propice à la communication.
- ❖ Faciliter l'expression d'un besoin, d'une difficulté ou d'une douleur.
- ❖ Favoriser les interactions de l'enfant avec les autres et l'aider à comprendre les situations sociales.
- ❖ Favoriser l'inclusion de l'enfant autiste et sensibiliser les autres enfants à ses particularités.

SAVOIR-ETRE

- ✓ Être disponible
- ✓ Être attentif aux réactions et aux messages verbaux/non verbaux
- ✓ Faire preuve de patience
- ✓ Faire preuve de persévérance
- ✓ Être encourageant